N° 846 — 3e Année. CINQ CENTIMES Dimanche 25 Janvier 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 46 TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD & départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 1 fr. 50 —
LOCALES ..... 0 fr. 75 —
Les annonces sont reçues à Roubaix, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 46, à Tourcoing, rue Verte, 56, et à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris.
TÉLÉPHONE

Voir à la deuxième page les portraits de

DUTILLEUL & BAILLET

les assassins de Merlimont

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 30	Ext. d'Esp.	75 3/4
4 1/2 0/0 Franç.	— —	Rio-Tinto	567 50
Serbie 4 0/0	100 62	Panama	38 87
3 0/0 Italien	92 50	Russe 1880	— —
5 0/0 Turc	19 15	Alpines	213 12
Chemin Ottoman	77 75	Suez	— —
Hongrois ,or	92 2/8	Thariés	164 68
Banque Ottom.	619 98	Tendance calme.	

LE CONSEIL SUPÉRIEUR du Travail

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Sur la proposition de l'un de ses membres les plus laborieux, M. Jules Roche, ministre du commerce, le gouvernement vient de donner une première satisfaction aux vœux des travailleurs en constituant le Conseil supérieur du Travail.

Nous avons déjà fait remarquer, à différentes reprises, combien était grande cette anomalie qui donnait des représentants, dans les conseils de l'Etat, à toutes les branches de l'activité nationale : Conseil du commerce et de l'Industrie ; Conseil de l'agriculture ; Conseil de la guerre et de la marine ; Conseil des colonies ; Conseil de l'Instruction publique, etc., etc. ; toutes les formes du travail, de la production, ou de l'intelligence avaient leur assemblée supérieure consultative, sauf une, le travail lui-même.

Les intérêts des millions d'ouvriers, répandus sur toute la surface du territoire, n'étaient certes point méconnus, mais dans l'étude des questions complexes qui se rattachent à leur développement, on a leur garantie, le pouvoir exécutif était réduit à ses seules ressources, ou aux lumières que pouvaient lui fournir des services annexes mal outillés pour préparer les solutions pratiques.

Les problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui ont pris, en grande partie, dans nos préoccupations, la place que les questions politiques occupaient jadis.

Après la fondation de la République, après avoir donné au pays des institutions qui assurent à tous les citoyens la liberté de la conscience et de toutes les manifestations de leur initiative individuelle, il nous reste encore de grandes réformes à aborder et ces réformes, ce sont les réformes sociales, celles qui doivent apporter un peu plus de justice, et de fraternité dans les rapports des hommes entre eux, celles qui doivent assurer au travailleur une plus grande somme de bien-être moral et matériel.

Il serait téméraire de supposer que les modifications profondes que nécessite notre état social pourront être réalisées du jour au lendemain. Des transformations si graves ne se font point en quelques heures, car indépendamment des intérêts en conflit, dans le pays même, il est impossible de ne point tenir compte des conditions de la production chez nos voisins, qui sont aussi sur tous les marchés nos rivaux et nos concurrents.

Mais ce but n'est point de ceux qu'on doit désespérer d'atteindre, on peut s'y acheminer, s'y préparer par des mesures intelligentes et bien coordonnées, on peut enfin et surtout donner à l'ouvrier plus de certitude dans son labeur quotidien, plus de facilités pour élever les siens et en faire des hommes utiles à la Patrie, plus de sécurité pour une vieillesse laborieuse qui le laisse sans ressources après toute une vie de peine et de misère.

Voilà déjà, on le voit une besogne toute indiquée pour le Conseil supérieur du travail, s'il peut la faire aboutir il aura rendu un service inappréciable aux classes laborieuses.

Mais sa formation, sa reconnaissance officielle par le Parlement, a une portée bien plus haute encore que ces résultats immédiats. Pour la première fois le Travail entre dans les combinaisons gouvernementales avec un département spécial, une existence particulière hautement reconnue.

C'est l'ouvrier qui prend sa place dans le pouvoir exécutif à côté du commerçant, de l'agriculteur, du juge, du prêtre et du soldat.

Ce n'est d'ailleurs que justice et on est surpris qu'une chose aussi rationnelle ait été retardée pendant tant d'années.

Mais les applications démocratiques les plus simples, les plus naturelles, sont celles qui sont souvent le plus difficile à obtenir, aussi convient-il de rendre justice aux convictions fermement républicaines et aux sentiments progressistes de M. Jules Roche qui a eu le courage d'en prendre l'initiative.

La composition du Conseil supérieur du Travail indique nettement dans quel esprit il a été conçu, en dehors de tout préjugé d'école et avec la volonté fermement arrêtée de réunir tous les hommes qui s'étant occupés des questions ouvrières pouvaient aider à les élucider.

Notre région se félicitera tout particulièrement d'avoir vu appeler MM. Pierre Legrand, H. Depasse et Lamendin.

Les ouvriers de Lille et du Nord, savent avec quel dévouement, quelle vigilance attentive M. Pierre Legrand s'est toujours occupé de défendre leur cause, ils savent qu'ils trouveront toujours en lui un avocat éloquent et désintéressé.

Quant à notre collaborateur et ami Hector Depasse, les lecteurs du *Progrès du Nord* ne nous pardonneraient pas de leur rappeler les services qu'il a rendus aux travailleurs. Ils suivent depuis bientôt dix ans la belle campagne qu'il poursuit dans ce journal en faveur de l'émancipation de l'ouvrier, pour laquel il n'a jamais cessé de réclamer plus d'air, de lumière et d'équité.

Ils ont, non-seulement apprécié le talent de l'écrivain, mais aussi l'honnêteté profonde du penseur, du moraliste, son inébranlable fermeté dans ses revendications, la sagesse et la maturité de ses projets de réforme.

M. le ministre du Commerce ne pouvait faire un meilleur choix, ni trouver un homme plus digne de la tâche qu'il veut entreprendre.

Notre ami Lamendin, enfin, sera dans ce Conseil, l'orateur autorisé de nos populations minières, personne ne Connaît mieux que lui leurs intérêts, personne ne saurait les exposer avec plus de vérité et de modération dans les termes, avec plus de vaillance et d'énergie quant au fond.

En somme, la constitution du Conseil supérieur du travail est une heureuse tentative dans la voie du progrès et des réformes sociales qui permet de nourrir beaucoup d'espérances. Espérons que cette assemblée, qui comprend de grandes intelligences et beaucoup de bonnes volontés saura les justifier.

Th. BERGES.

NOS DEPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Manifestation anarchiste à Paris

Paris, 23 janvier. — Les anarchistes avaient donné, par placards incendiaires, rendez-vous pour aujourd'hui, place de l'Opéra, à une heure, à tous les ouvriers sans travail.

Les manifestants se dissimulaient dans les rues avoisinantes.

Quelques anarchistes, dont Martinet, recroisés dans la foule, sont aussitôt appréhendés ; ils sont trouvés porteurs d'armes, de revolvers.

Une de ces arrestations s'est produite d'une façon accidentée : tout à coup un individu s'écrie en agitant sa canne : « Compagnons, l'heure est venue ! » au même instant deux agents de la sûreté se précipitent sur lui.

Le manifestant a le temps de tirer de sa poche une lime triangulaire dont il cherche à faire usage contre les agents ; aidés par les hommes de la brigade centrale, les agents réussirent à s'emparer de lui ; il est conduit au poste où il refuse de donner son nom.

A 2 heures, un mouvement se produit parmi les ouvriers qui sont massés rue Halévy et sur le boulevard Haussmann : C'est un homme qu'on poursuit ; on parvient à l'arrêter après une poursuite de quelques minutes.

Voici ce qui s'était passé : Cet homme, nommé Dutheil, avait, en passant devant le café Américain, bissé d'un vigoureux coup de canne une des glaces de cet établissement ; deux personnes, qui achevaient de déjeuner, ont été légèrement blessées par les éclats de glace.

A un moment où les agents qui conduisaient Dutheil arrivent devant le poste de l'Opéra, un homme s'avance devant eux et brandit sa canne, en criant : « Vive la Commune ! » on l'arrête.

Les prisonniers sont divisés en deux catégories : ceux qui peuvent justifier de moyens d'existence sont dirigés ce soir vers les asiles de nuit ; quant à ceux qui sont trouvés porteurs d'armes, on les dirige immédiatement sur le dépôt.

A trois heures, une partie des brigades regagnaient leurs postes ; cependant, on empêche toujours de stationner sur le terre-plein.

Vers trois heures et demie, une bande d'une cinquantaine d'individus a descendu la rue Lafayette en criant : « Vive l'anarchie ! Du pain ! »

M. Lépine, secrétaire général de la préfecture de police, avec l'aide de quelques gardiens de la paix, a disparu ce groupe à la hauteur de la rue Taitbout et a procédé à plusieurs arrestations.

En résumé, le nombre des individus arrêtés depuis le commencement de la manifestation et conduits dans les sous-sols de l'Opéra s'est élevé à 300 environ.

Voici dépêché : il est lieu une grande partie des arrestations. Dès que quelques manifestants, reconnaissables par leur mise soudée, approchaient de la place, ils étaient immédiatement entourés par des agents en bourgeois qui, d'un ton très doux, leur posaient cette question : « Vous êtes sans travail mes amis ? — Oui, nous voulons du travail. »

Immédiatement, sur un signe des agents, qui étaient fort nombreux, les gardiens de la paix intervenaient et confisquaient les manifestants au poste de l'Opéra.

Le bruit s'était bizarrement répandu qu'on dirigeait les individus arrêtés sur le dépôt de mendicité de Nanterre, afin de leur procurer du travail, les malheureux arrivants se rendaient directement au poste avec l'espoir d'y être envoyés à leur tour.

Pendant toute l'après-midi, surtout de midi à trois heures, le même fait s'est renouvelé continuellement.

Tous les manifestants ont été remis en liberté, sauf cinquante environ qui sont accusés de vol seront envoyés à Nanterre, dans le service des hospitalisés et sept anarchistes : Martinet, Cappelle, Dutheil, Fraisse Deyonnier, Large et Piedmiff l'anarchiste qui a engagé une lutte avec les agents, qui seront poursuivis pour port d'armes prohibées.

Ces derniers enfermés dans le poste de l'Opéra, poussent de temps en temps des cris assourdissants : « A bas Carnot ! mort aux mouchards ! »

Il convient de dire que parmi les manifestants un certain nombre étaient porteurs d'exemplaires d'un journal révolutionnaire.

Au poste, ils ont déclaré avoir reçu, les uns trois francs, les autres 1 fr. 50. pour vendre de midi à quatre heures, sur le lieu lui-même de la manifestation, les exemplaires de ce journal qu'on leur avait remis gratuitement.

A l'heure actuelle, la place de l'Opéra a repris sa physionomie accoutumée.

L'assignation à M. Rouvier

Paris, 23 janvier. — On communique à la presse la note officieuse suivante :

« Contrairement à certaines affirmations, le ministre des finances n'a pas assigné aucun ancien ministre pour le remboursement des bons de liquidation.

Ce qu'il y a d'exact, c'est qu'un porteur de cinquante-sept bons de liquidation, en se faisant rembourser à l'époque fixée par l'arrêté ministériel, a signifié en même temps au ministre des finances par voie d'huissier une protestation contre le remboursement et pour réserver ses droits prétendus. Mais cette protestation jusqu'ici n'a été suivie d'aucune autre acte. »

Le recours en grâce d'Eyraud

Paris, 23 janvier. — Me Félix Decorl, le défenseur d'Eyraud a été reçu ce matin, à onze heures, par M. le président de la République.

Il lui a remis le recours en grâce signé des douze jurés.

Ce recours sera envoyé par les soins de M. Carnot à la commission des grâces, qui n'a pas encore donné son avis.

La fille d'Eyraud avait demandé à être reçue par Mme Carnot. Cette audience, qui eût été contraire aux précédents, ne lui a pas été accordée.

GRANDE MANIFESTATION A LYON

Lyon, 23 janvier. — A l'occasion du rejet des droits sur les matières premières pour soieries, qui a été voté par la commission des douanes dans la séance d'aujourd'hui au Palais du commerce, de nombreuses habitations privées sont illuminées.

La manifestation, au sujet du vote de la commission des douanes a pris rapidement une immense et magnifique extension à Bellecour.

Aux Cerreaux, les bureaux de tous les journaux, les hôtels, les banques sont illuminés et les transparents annoncent à la foule des passants, le succès obtenu par la cause de l'industrie lyonnaise.

Des Terreaux à la Croix-Rousse et dans toutes les rues des coteaux aboutissant du Rhône à la Saône, c'est-à-dire dans la quartier soyeux par excellence, les illuminations ont le caractère d'une vraie féerie. Pas une seule tache d'ombre à tous les étages de toutes les maisons.

Jamais aucune manifestation n'a eu un caractère aussi unanime et aussi spontané.

LE «Chambigé» de Ville-d'Avray

Devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise

Séance du 23 Janvier 1891

Le public est aussi nombreux qu'aux précédentes audiences. La remarque beaucoup de dames dans la tribune située au fond de la salle.

L'audience est ouverte à 11 heures 50.

Audition des témoins

La dame Wahlmann, directrice de l'établissement hydrothérapique Keller, à Paris est entendue.

Wladimiroff aurait dit au témoin qu'il devait épouser Mme Dida dans dix mois ou un an.

Il lui demanda une chambre dans l'établissement, mais elle lui fut refusée en présence des réglements formels de la maison. Il insista cependant, disant que c'était une condition formelle de l'entrée de la malade chez Keller.

M. Magois autorisa des visites discrètes au salon ; mais le 18 août, sous prétexte d'une indisposition légère, il prit un appartement dans la maison.

Je n'aperçus, dit le témoin, que des relations intimes s'étaient établies entre ma pensionnaire et l'accusé ; je lui ai fait des réflexions ; « On ne sait pas, lui dis-je, l'eau qu'on veut boire ». Il me répondit de ne plus recommencer, mais comme il ne tint pas sa promesse, je le congédiai définitivement deux jours après. Il tous, je crois, une chambre rue Saint-Philippe du Roule.

D. — Quelle était l'attitude de Mme Dida ?

R. — Elle était extrêmement gaie, parlait beaucoup de son mariage qui devait être célébré à la noncialure. Elle était peut-être un peu inconséquente dans ses paroles, mais, en somme, son attitude ne choquait personne.

Le président annonce que la dame Bourdier, citée à la requête du ministère public, vient d'apprendre la mort de son fils, décédé à l'hôpital.

Elle a été prise d'une violente crise de nerfs et ne pourra déposer que demain, car elle désire assister aujourd'hui aux obsèques de son enfant.

On entend ensuite Mme Contemps qui était gérante de l'hôtel Rabine au moment où M. Magois loua un appartement pour lui et sa fille et une chambre pour Wladimiroff.

Mme Contemps rappelle les scènes qui ont eu lieu dans cet hôtel et qui ont déjà été racontées longuement. Elle atteste que Wladimiroff traitait Mme Dida avec une grande dureté.

Le témoin, parlant de la lettre que l'accusé porta un soir pour qu'elle fût remise à Mme Dida, alors qu'il avait été définitivement renvoyé par M. Magois, dit qu'elle refusa d'en accepter le dépôt. Wladimiroff dit alors qu'il attendrait le retour de Mme Dida, qui était au théâtre avec ses enfants et sa femme de chambre Cory.

Comme je lui faisait observer que M. Magois serait très mécontent s'il l'apercevait attendant sa maîtresse autour de la maison, il répondit : « Cela ! » et avait la moindre des choses ; s'il me gêne, on le jettera à l'égout ! »

Wladimiroff nie avoir tenu ce propos.

Mme Contemps raconte ensuite dans quelles circonstances la nouvelle de l'assassinat fut connue. Un allait se mettre à table, dit-elle, très inquiet de l'absence de Mme Dida, quand un télégramme arriva de Ville-d'Avray.

« Prévenir, disait la dépêche, Mme Wladimiroff que son fils est malade à la gendarmerie. Venir sans M. Magois. »

J'ai néanmoins communiqué le télégramme à M. Magois qui a voulu venir avec nous à Ville-d'Avray. Là, M. Magois avait été tenu à l'écart, le brigadier de gendarmerie ne dit que l'accusé venait de tuer Mme Dida.

On cacha la chose au malheureux père aujourd'hui on ne pourra rien apprendre à Mme Dida ; les deux jeunes gens, procès-verbal avait été dressé contre eux, les les amènent ensuite relâchés, et, sans doute, étaient-ils retournés à Paris.

Ce n'est que le lendemain que M. Magois apprit la mort de sa fille de la bouche de son ami, M. de Closmadeuc qui eut seul le courage de lui révéler la triste nouvelle.

M. de Closmadeuc, négociant-commissionnaire, dépose ensuite.

C'est lui qui fit contracter le mariage de Mlle Magois avec M. Dida :

J'en ai conçu plus tard un grand chagrin, dit-il, quand j'appris de la bouche même de M. Dida à la veille de sa mort, que, pour obéir à ses parents le sens généalogique, il lui avait fait prendre l'habitude d'user de la morphine. — Je jure un homme parfait, dit-il, publique au dernier degré ; comme je suis très jaloux de ma chère femme, bien que je la sache très honnête, je l'ai habituée à user comme moi de morphine pour annihiler chez elle les désirs sensuels. Vous qui n'avez fait contracter ce mariage, pensiez-vous-t-il C'est à nous que je vous implore ! (Mouvement.)

Plus tard, poursuit le témoin, après la mort de M. Dida, j'ai rencontré sa veuve qui, à brûle-pour-point, m'annonça son nouveau mariage.

— Je suis tout heureux, me dit-elle. Je vais me remarier. Je serai contente de Wladimiroff ! On me renverra à la cour de Saint-Pétersbourg !

Comme je savais qu'elle n'était pas encore guérie, cette nouvelle me surprit beaucoup.

M. Laffabatie, employé au bazar de l'Hôtel de Ville, a vendu le revolver qui a servi à perpétrer le crime de Wladimiroff. Ce dernier ne semblait nullement préoccupé en faisant cet achat.

M. Jourich, armurier à Paris. — L'accusé m'a acheté une boîte de 25 cartouches. Il m'a dit qu'il allait se battre en duel.

L'audience est suspendue à 5 h. 20.

A la reprise, le brigadier de gendarmerie de Ville-d'Avray dit que les déclarations que lui a faites l'accusé ont été assez brèves, car il a exprimé le désir de ne pas dire qu'au juge d'instruction.

En sortant de la chambre, Wladimiroff aurait dit : Arrêtez-moi, je viens de tuer ma maîtresse !

Le garçon d'écurie de l'établissement Cambard s'est jeté sur lui. Wladimiroff est tombé à genoux et a dit : Ne craignez rien, je ne veux pas m'échapper.

On fut quérir la gendarmerie et Wladimiroff fut amené dans la chambre de sûreté, où, dit le brigadier, je l'ai trouvé le soir, en faisant ma tournée. C'est là que j'ai fait mon rapport.

D'après le vingadier, le lit ne semblait pas avoir été foulé. Il était intact. On ne remarquait aucune trace de corps.

De Wladimiroff maintient s'être couché avec sa maîtresse ; il dit qu'en se réhabillant, Mme Dida aurait offert de faire la toilette de plusieurs des draps, car on n'avait pas défait les couvertures.

M. Bouchet, gérant de l'hôtel Cabassud, dépose ainsi :

Environ un quart d'heure après l'entrée de Mme Dida et de l'accusé dans la chambre, nous avons entendu quatre détonations. Le garçon d'écurie dit : Il doit se passer quelque chose d'extraordinaire !

Oh ! lui répondis-je, c'est sans doute l'imbécile de ce matin qui déclarait ne rien avoir tiré de repartir.

Mais au même moment, l'accusé se montrant, déclara qu'il avait tué sa maîtresse.

Pendant que le garçon d'écurie s'assurait de sa personne, je me suis précipité dans la chambre pour porter secours à la victime. Je lui ai pris le pouls sur le cœur, mais j'ai constaté qu'il ne battait plus : elle était morte ! (Sensation.)

Le président. — Dans quel état était l'accusé ?

Le témoin. — Il paraissait en proie à une grande désolation.

De même que le brigadier de gendarmerie, le témoin dit que le lit n'était pas défait. Le couvre-pied était foulé à terre et reposait en partie sur une chaise.

Mlle Bénard, domestique à l'hôtel Cabassud, a servi à déjeuner à Mme Dida et à Wladimiroff. Ensuite, ils sont partis faire le tour du lac.

Puis Wladimiroff est venu arrêter une chambre. Il est reparti chercher la dame, et, peu après, ils revenaient tous deux et montaient dans la chambre.

Bientôt, ajoute le témoin, j'entendit quatre détonations, deux successives et deux autres à un certain intervalle.

Wladimiroff prétend avoir tiré les quatre coups très rapidement.

Le témoin ajoute : En descendant, M. Wladimiroff me dit :

Arrêtez-moi, je viens de tuer ma maîtresse, car elle ne voulait pas m'épouser ! Il était très surexcité.

Tous les témoins à charge ayant déposé, le président fait appeler les témoins à décharge.

Parmi eux, le docteur Glennisse dit que M. Magois le pria d'intervenir auprès de Wladimiroff que sa fille était mariable, M. Magois proteste.

M. Glennisse ajoute qu'il comprit que le père voulait dire que sa fille n'était plus sous l'influence de la morphine.

L'audience est levée.

Demain on entendra la mère de Wladimiroff.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 108

Mortes et Vivantes

TROISIEME PARTIE

LE PÈRE

Cependant, consulter les guides Joanne et autres. Ils vous diront tous :

Cauterets, eaux thermales sulfurées, sodiques.

Eaux thermales salines.

Emploi : boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisation.

Effet : guérison des maladies de la peau et des voies respiratoires, fièvres intermittentes, rhumatismes, scrofules.

Et Dax aussi qu'il y a de docteurs attachés aux sources et qui se tiennent embaqués dans les eaux pour suivre au passage les baigneurs de bonne volonté en quête d'un traitement.

Tels les joyeux bandits au trombion légendaire, au chapeau des Calabres et à la veste de velours, qui se tenaient derrière les portants huileux et les forêts de toiles peintes à la détrempe de l'opéra-comique.

C'était alors le beau temps des romanciers. Il a fui.

Les bandits de fantaisie ont disparu.

Les médecins restent.

C'est bagnère d'ouenjant.

Ce soir-là, les médecins avaient sans doute donné carte blanche à leur clientèle.

Les malades pour rire galopaient la bride sur le cou et secouaient leurs rhumatismes avec ardeur.

Un orchestre excellent, un fol l'recruté à Paris, jouait des valses à mettre un paralytique sur pied, et si les jeunes femmes enisées aux touristes dans le rythme amoureux qui les berçait semblaient la proie d'une fièvre, ce n'était assurément que de la fièvre du plaisir.

Il y avait là des marquises authentiques ou autres, des actrices qui n'usent pas les planches, des femmes de banquiers juifs ou chrétiens — les uns et les autres se valent comme sangsues — des coquettes de tous les mondes, des élégantes de toutes les catégories, et dans cette tourbe éclatante et variée de blondes, de jaunes, de rousses et de brunes, une seule attirait les regards, comme Vénus ou Mars parmi les nébuleuses d'un ciel d'été.

C'était Césarine.

Elle portait une robe crème, très habilement décolletée, assez pour mettre en relief l'incomparable solidité de sa chair ambrée, pas assez pour en donner la satiété.

La nuque au-dessus de laquelle se relevaient les nasses brunes de ses cheveux, ses bras fermés et ronds, donnaient des envies folles d'y glisser un baiser par surprise, et sa poitrine, dans laquelle on sentait la vie circuler librement et la vigueur d'une santé de fer, pouvait passer pour le chef-d'œuvre de la nature.

Elle était accompagnée de l'amie simple et timide, à laquelle elle témoignait une grande bienveillance, mais qui semblait être pour elle une demoiselle de compagnie ou une lectrice.

Baigneurs, touristes malades ou pleins de vigueur étaient électrisés.

On se demandait à l'oreille d'où sortait cette capitesse beauté.

Et les propos circulaient dans la foule :

— Vous la connaissez ?

— Pas du tout.

— On dit que c'est une princesse russe.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

— Où est-elle descendue ?

— A l'hôtel de France.

— Alors on peut savoir...

— Voilà le baron de Ribas qui lui parle.

— Ce n'est pas étonnant, il connaît tout le monde.

— Un mot, mon cher.

— Allez.

— Le nom de cette admirable personne ?

— Pas que le dire.

— Des cachoteries alors.

Ribas était là en effet.

Très en vue, très entouré, très choyé.

Toutes les actrices, toutes les femmes légères, beaucoup de mondaines inégées et des plus haut placées, l'accueillaient avec plaisir, les unes en vertu de l'amitié moins banale qu'on le suppose qui unit les bohèmes du boulevard comme les membres d'une même tribu, les autres par curiosité, pour se faire raconter dans l'intimité les histoires d'un monde où elles ne pénètrent pas, à leur grand regret, et en ayant les aspirations et les vices.

Ribas et la belle fille étaient au mieux sans doute, car le baron offrit son bras qui fut accepté aussitôt.

Et on les vit un instant se promener à l'écart, en cherchant les coins les moins envahis.

— Vous savez, dit le baron, il est là.

— Vaunoise ?

— Avec son ami Campayrol.

— Vous en êtes sûr ?

— Je ne les devançais que d'un jour. Le comte vient arriver. Vous ne le connaîtrez pas, mais je le pense que c'est un ami de votre mère.

— Le comte partira demain ?

— Il partira demain ?

— Oui.

— Elle sera bien quand même. Ils en seront voilà. Vous ne connaîtrez que vous ne l'avez pas vu encore. Il brûle pour vous d'un joli feu !

— Il a tort. Avec moi quand c'est fini, c'est fini.

— Bien sûr ?

— Bien sûr.

Ribas tortilla avec embarras sa longue moustache. Peut-être avait-il une requête à présenter et ne savait comment aborder la question.

— Ah ça ! dit Césarine, pourriez-vous m'expliquer ce qu'on veut faire du comte ?

— Si je le savais, oui.

— Mais vous en le savez pas ?

— Non.

— Est-ce possible ?

— C'est vrai.

— Elles vous sincère ?

— Avec vous, pourquoi ne le serais-je pas ?

Le comte a des ennemis, c'est évident. Campayrol, qui le flatte et l'amuse doit être du nombre. Je ne les connais pas. On a choisi le terrain pour lui livrer bataille. Je le devine. Sur ce terrain, ma bicoque paternelle a paru bonne pour une des étapes de la marche. On voulait attirer dans ses murs le comte à Cauterets. Vous y êtes, il y vient. C'était la votre rôle. De Cauterets, nous allons chez moi. De Ribas je ne vois pas où on veut le mener. Mais je pense que c'est au but final. Pour moi, je ne connais que Campayrol. Campayrol m'a juré ses grands dieux — dont je me défie un peu — que tout se passerait le plus honnêtement du monde. Tant mieux. Pour votre part vous n'avez rien à vous reprocher. Vous venez à Cauterets vous promener ce n'est pas un crime. J'ai la conscience aussi nette que la vôtre. J'invite le comte et ses amis à déjeuner dans ma masure. Elle ne tient pas debout. Mais j'espère qu'ils ne seront pas exigeants, et les vins que je servirai ne seront pas empoisonnés. Ma mission sera remplie, je peux me mettre en vacances. On me laisse aller le comme pour mes frais de voyage et, franchement, c'est une manne dont j'avais grand besoin. Et à vous ?

Césarine le fixa avec un certain air d'orgueil.

— A moi, rien, dit-elle.

— Vous venez ?...

— Pour le plaisir.

— Bah !

— C'est comme je vous le dis.

— Je voudrais pouvoir agir comme vous, mais la vie nous est dure, à nous autres... Vous êtes donc vraiment riche, Césarine ?

— Assez.

— Donnez-moi votre secret.

— Vous ne pourriez pas en user.

— Dites-le tout de même. Comment avez-vous fait ?

— Jadis, comme aujourd'hui... Je travaille...

— Vous avez eu de la veine ?

— C'est vrai.

— Entre nous, qu'est-ce que vous avez amassé ?

— En vingt ans... penser-y.

— Vingt ans ! c'est long. On vous a donnait vingt-cinq.

— Flateur !

— Combien ?

— Vingt mille francs de rentes.

— En vérité ?

— J'ai donné mille de dixe et un intérêt qui m'en rapporte autant. Je ne dépense rien. Avec les intérêts.... Compter.

— C'est superbe.

— Aussi je ne suis pas mécontente.

— Vous êtes une maîtresse femme.

— Je n'en flatte.

— Si Fossis !...

— Osez ! Ca n'engage à rien.

— Voilà ! Si ! ne vous faut que mon compte. Je vous serai heureuse quand il vous plaira.

— De quoi ?

— De Ribas.

— J'aimerais mieux autre chose...

— Vous êtes la belle fille du monde... Vous savez !...

— Ainsi vous m'épouseriez ?

— Avec délices, fois de Béarnais.

— Je ferais une bien mauvaise épouse.

— Peut-être.

— On dit que vous avez tous les vices.

— C'est qu'on m'en prête quelques-uns.

— On ne prête qu'aux riches.

— Vous voulez que je sois franc ?

— Soyez-le.

— Je les ai eus.

— Et vous en êtes guéri ?

— A fond. J'aspire au repos, n'importe où, quand ce serait dans ma tour cadique de Ribas.

— Eh bien ! quand je l'aurai vue, nous en reparlerons.

— On a dit vous faire bien des propositions ?

— Énormément, c'est vrai, mais vous avez de l'avance sur les autres...

— Comment ?

— C'est la première fois qu'on me parle de m'épouser et... j'en suis touchée...

— Vous m'étonnez !

— Ma parole !...

— C'est donc qu'il y a bien peu de gens d'esprit sur le pavé de Paris.

L'enrelien fut interrompu.

Le comte Philipe de Vaunoise et le major Campayrol opéraient leur entrée.

Le Bordeaux, le comte avait couru après Césarine par le premier train, dans l'espoir de la rejoindre à Pau où le curiosita aurait dû la retenir au moins quelques heures.

Il s'était trompé.

Elle n'y avait pas séjourné une minute.

Le major, ami du comte, son compagnon, connaissait à fond le moyen d'exciter la passion d'un homme et de l'amener à son pas.

Pendant le voyage, il n'avait cessé de vanter la violente beauté de l'ancienne maîtresse du comte, mais en l'engageant à renoncer à la poursuivre.

Vaunoise l'écoutait à peine.

Il avait dans les yeux le regard énigmatique de Césarine, ce regard qui contient des promesses qu'elle lui avait décochée au dernier moment, certaine qu'elle l'enchanerait à sa suite, dût-elle le conduire au bout du monde.

Ils arrivaient donc tous deux, les complices du passé, les adversaires du présent, l'un fidèle à sa consigne, traître à son ancien allié, décirés de gagner le somme qui devait mettre le comble à sa fortune, et surtout de se débarrasser d'un dangereux ennemi ; l'autre voulant s'étourdir, cherchant l'oubli, et rallumant dans un accès de désir mêlé d'orgueilleuse rancune, parcil à la volonté du dompteur qui veut mater l'animal rebelle, la passion découverte par les entretenus pour la maîtresse qui lui avait échappé.

— Enfin, dit-il à Césarine, je vous retrouve.

— Etait-ce si difficile ?

— Vous avez fui comme une ombre.

— Sommes-nous liés ensemble et ne vous a-t-je pas dit : à Cauterets ? Vous y êtes !

— Pourquoi ne parlez-vous si durement ?

Elle s'adoucit :

— C'est ma nature qu'emporte, dit-elle. Je ne croyais pas être si rude.

Le comte soupira.

La chatte faisait patte de velours.

Le major intervint.

(*A suivre.*) CHARLES MÉROUVEL.

Jo 11664